

Publié le 21 octobre 2024

L'agence Loire Atlantique développement avance groupée

L'union fait de plus en plus la force des Epl. L'Agence Loire Atlantique développement en est un bel exemple. Se définissant comme une agence départementale d'ingénierie au service des collectivités locales et porteurs de projets du département, elle réunit sous une seule bannière des spécialistes du renouvellement urbain, de l'aménagement, de la construction, de l'architecture, du paysage, de la performance énergétique, de la biodiversité et du tourisme durable ! Rien que ça ! Comment ? Audrey Blau, la directrice générale de la LAD l'explique...



Il y a forcément une histoire à tiroirs quand on découvre que derrière l'intitulé Loire Atlantique développement se niche plusieurs entités comme la **Sela**, Sem historique d'aménagement du département créée en 1959, la **Spl Loire Atlantique Développement** créée en 2013 ou encore, plus étonnant, le CAUE de Loire Atlantique créé en 1979 ! C'est l'idée d'une agence d'ingénierie publique qui prévaut. Une manière d'avoir sous la main toutes les compétences opérationnelles pour

concevoir, optimiser et réaliser des projets qui ont, de fait, des résonances entre eux. Faisons donc l'énumération des outils : Lad Spl et Lad Sem (Sela), destinées à répondre aux attentes des collectivités en matière d'aménagement, de renouvellement urbain, d'environnement, d'énergie et de construction d'équipements, puis le CAUE, association promouvant la qualité de l'architecture et du paysage dans le département ; un GIE regroupant les fonctions supports mutualisées et missions transversales des trois structures suscitées et enfin le Groupement d'employeurs (GE) rassemblant les directions opérationnelles (hors CAUE) pour faciliter la mobilisation des expertises et les compétences métiers pour les différentes entités.

Un trait commun, l'aménagement

« C'est en 2013, que le Président de l'époque a imaginé la création de cette agence. Le trait d'union de notre organisation, c'est l'aménagement du territoire. Mais ce dernier doit être repensé. D'autres éléments doivent être pris en compte, comme la qualité de l'intervention dans tous les territoires (rural, périurbain, littoral, urbain...), à toutes les étapes du projet. De même, le tourisme durable ne peut se concevoir sans un aménagement adapté », explique Audrey Blau. La trajectoire ZAN et les évolutions réglementaires environnementales obligent à repenser le modèle. Les communes sont accompagnées dans leur renouvellement urbain. Le CAUE intervient en amont et ensuite si les donneurs d'ordre le souhaitent, la Sem peut intervenir par le biais de sa direction du renouvellement urbain ou de sa direction du tourisme durable comme, par exemple, si la commune souhaite transformer son presbytère en restaurant. Par ailleurs, des écologues travaillent au sein de la LAD et sont appelés en permanence à valider le respect des enjeux environnementaux dans tous les nouveaux projets.

Un département attractif qui doit construire

L'objectif est souvent d'accompagner les collectivités dans la réalisation de leurs projets en leur apportant une ingénierie complémentaire. » La Loire-Atlantique est un département dynamique, en pleine évolution démographique et économique. Le besoin en logement est prégnant. Nous sommes aussi mobilisés pour contribuer à la production de logements et de locaux d'activités ».

Face à la crise de la dette publique, « les Epl doivent trouver de nouvelles façons de faire ». La trajectoire ZAN est connue et claire. Néanmoins ce sont les vieilles opérations, lancées il y a plusieurs dizaines d'années, qui ont du mal à s'adapter à ces nouvelles exigences. « La loi a évolué plus vite que le temps de mise en œuvre de certains projets et impacte fortement les bilans économiques de ceux-ci ». Entre la réglementation plus stricte, la complexité des projets, la baisse des budgets des collectivités et la nécessité de construire « dans un département très dynamique », une « quadrature du cercle » se dessine.

Plan stratégique en cinq orientations

Pour la surmonter, il faudra de l'ambition stratégique et de la créativité sur « nos cœurs de métier ». Un plan stratégique « opérationnel et itératif » a été adopté avant l'été. Les valeurs de LAD ont été

réaffirmées. « Cinq orientations ont été arrêtées : confirmer Loire Atlantique Développement comme l'outil d'ingénierie de proximité des territoires, repenser les modèles d'aménagement, mobiliser les ressources autrement, élaborer une stratégie financière durable et responsable et mettre les ressources humaines au cœur du projet stratégique », conclut la directrice Générale.